

051	UTBM service communication	L'Est Républicain	Vendredi 18 février 2011
		24H Aire urbaine	UTBM - vandalisme - Sevenans - arrestations - préjudice

## Trévenans Incendie : trois personnes écrouées

En 24 Heures

# Trévenans : trois jeunes écroués

Trois jeunes de 20 et 21 ans, originaires de Trévenans, Châtenois et Sevenans ont reconnu une série de dégradations sur ces trois communes.

**L'**accroissement de la délinquance sur le secteur de Châtenois-les-Forges et Trévenans, ces derniers mois, avait provoqué le ras-le-bol de la population, qui avait manifesté samedi dernier devant l'Intermarché de Trévenans.

Hier, le colonel Patrice Martinez, chef du groupement de gendarmerie a rappelé « que toutes les plaintes sont enregistrées » et que « nous n'avons pas nié l'existence de ces actes ».

Il a ensuite précisé que trois individus du secteur ont été interpellés vendredi et lundi : un jeune de 21 ans de Châtenois, un second du même âge de Trévenans et un troisième de 20 ans de Sevenans. Ils n'ont jamais été condamnés et semblent être tombés dans la délinquance « par désœuvrement ».

Tous trois sont sans formation et sans emploi et ont pris l'habitude de boire ensemble, le soir, avant de commettre des dégradations.

Ils ont reconnu une série de faits : vols et dégradations au centre socioculturel du château Vermot à Châtenois (le 22 octobre, le 13 novembre et durant la



■ Le trio a reconnu l'incendie de l'Intermarché de Trévenans, entre autres. Photo d'archives

nuit du 10 au 11 février) ; incendie de la réserve d'Intermarché Trévenans (8 février) et vol de hi-fi avec effraction (6 février) ; multiples dégradations à l'UTBM de Sevenans (4 février) pour 27.000 € de préjudice ; vol avec effraction dans les vestiaires du stade de foot de Châtenois (13 novembre).

Les auteurs présumés ont été mis en examen pour « vols aggravés en réunion et destruction par moyen dange-

reux » et écroués à Belfort, Lure et Montbéliard.

L'enquête « minutieuse et méthodique » a été dirigée par l'adjudant chef Gilles Ciavaldini (brigade de recherches) et l'adjudant Régis Sirot (communauté de brigades de Belfort) à partir d'indices relevés sur place.

Le préjudice global « pourrait atteindre 200.000 à 250.000 € ».

Isabelle PETITLAURENT